

Délibération n°2021-04-08

Réf. Nomenclature « Actes » :3.1

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**Achat de terrains à Saint-Martial-Le-Vieux**

Nombre de membres du conseil	
En exercice	102
Présents	73
Pouvoirs	14
Votants	87

L'an deux mille vingt et un, le 30 septembre et à 18h00, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 22 septembre 2021 par monsieur Pierre Chevalier, président, s'est réuni à Ussel dans les conditions prévues par la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020.

Frédéric Bivert est nommé secrétaire de séance.

Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :

- Élus ayant donné pouvoir :

Maryse Badia	à	Mady Junisson	Joël Bézanger	à	Anne-Marie Aubessard
Jean-Pierre Bodeveix	à	Aurélie Gibouret-Lambert	Laurence Boyer	à	Alain Sivade
Tony Calla	à	Jean-Pierre Guitard	Pierrick Cronnier	à	Yoann Fiancette
Sandra Delibit	à	Michel Pesteil	Xavier Gruat	à	Stéphanie Gautier
Sandrine Le Royer	à	Eric Ziolo	Marilou Padilla-Ratelade	à	Christophe Arfeuillère
Céline Parrain	à	Sophie Ribeiro	Sylvie Prabonneau	à	Pierre Coutaud
Jacques Sénéjoux	à	Bernard Gaertner	Elisabeth Ventadour	à	Françoise Talvard

- Élus excusés :

Arnaud Gérard ; Bauvy Claude ; Bodin Jean-Marc ; Bourzat Michel ; Bredèche Robert (représenté) ; Chapuis Laëtitia ; Chassagnoux Bruno ; Delbègue Jean-Pierre (représenté) ; Escurat Daniel (représenté) ; Faugeron Guy ; Galland Baptiste ; Le Gall Nathalie ; Louradour Pierrick ; Nirelli Catherine ; Peyraud Stéphane ; Picano Carole ; Ratelade François (représenté) ; Saugeras Michel (représenté) ; Sarfati Laurent (représenté) ; Sauviat Jean-Marc ; Simandoux Nelly (représentée) ; Urbain Jean-Yves.

Délibération n°2021-04-08

Le président rappelle :

Le Département de la Creuse et le cannabis thérapeutique

La Creuse est un département pilote pour le Gouvernement en matière de retournement économique et d'aménagement du territoire. Pour ce faire un Plan Particulier pour aider les initiatives de développement est en place. A ce jour, la démarche de la culture et transformation du cannabis à des fins thérapeutiques et bien-être est soutenue par le Député Moreau, mais en stand-by du feu vert du gouvernement. Une Commission parlementaire en cours travaille sur le sujet.

Projet sur le site de Saint-Martial

Depuis quelques mois, le service DEMA accompagne deux porteurs de projet qui envisagent une installation de cannabis thérapeutique sur des terrains à proximité immédiate du centre d'engraissement. Le projet consiste à créer une structure pouvant accueillir plusieurs espaces de production permettant de valoriser la plante dans ces différents états (fleur, fibre ...) en collaboration avec le laboratoire de Guéret.

Les plants ont besoin d'une température élevée et constante, les bâtiments seront équipés de panneaux photovoltaïques à autoconsommation et la présence d'un méthanisateur à proximité est un réel atout.

Acquisition du terrain

Haute Corrèze Communauté participe au développement de ce projet en portant le foncier et en avançant les frais liés aux études de sol.

Les parcelles D525 et D526 appartiennent à ce jour à la commune de Saint-Martial-le-Vieux, la vente de ces terrains a été validée par le conseil municipal au prix de 1€, au profit de Haute Corrèze Communauté.

Le président propose d'acquérir les terrains de Saint-Martial au prix de 1 €.

Après en avoir délibéré favorablement à l'unanimité, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** l'acquisition des terrains de Saint-Martial au prix de 1 € ;
- **AUTORISE** le président à signer l'acte d'achat ainsi que tout document nécessaire à la mise en œuvre de celui-ci.

A l'unanimité	
Votants	87
Pour	87
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait conforme,

Délibération certifiée exécutoire après réception de la sous-préfecture,

À Ussel, le 30 septembre 2021

Le président,
Pierre Chevalier

